

DECRET N° 2013/294 DU 06 SEP. 2013
portant nomination d'un Sous-Préfet.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2005/104 du 13 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** le décret n° 2010/198 du 16 juin 2010 portant érection des Districts en Arrondissements ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après :

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE

SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE BOT-MAKAK :

Monsieur ANUAFOR Cletus ASONGWE, Administrateur Civil, précédemment Premier Adjoint Préfectoral de Limbe, en remplacement de Monsieur KIN-NOU NANA, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le **06 SEP. 2013**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

